

Communiqué de presse

SV Group : Augmentation de capital pour «family and friends»

Pour la première fois depuis le passage en 1999 de son statut d'association à celui de société anonyme, SV Group procède à une augmentation de son capital. 10 000 actions nominales au maximum seront émises à la valeur nominale de CHF 100.–. Elles seront proposées aux collaborateurs ainsi qu'aux personnes proches de l'entreprise au prix d'émission de CHF 270.–.

Zurich, le 19 août 2004 – Cinq ans après que l'association s'est transformée en une société anonyme, SV Group procède à une augmentation de son capital pour la première fois de son histoire, qui a commencé voici 90 ans. Depuis 1999, le capital en actions de SV Group est demeuré de CHF 10 millions, soit 100 000 actions nominales entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 100.– chacune. Ce capital est détenu à 98,9 % par la Fondation SV. Obtenue grâce à l'émission de 10 000 actions nominales d'une valeur nominale de CHF 100.– chacune, cette augmentation du capital social doit majorer le capital en actions de 1 million au maximum. La création de ce capital social autorisé a été décidée par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de SV Group en date du 22 mai 2003.

Grâce à l'afflux de ressources produit par l'émission de ces actions, SV Group souhaite consolider sa base financière pour, d'une part, favoriser une croissance saine et durable fondée sur une plus grande capacité d'investissement et, d'autre part, s'assurer une liberté d'action en tant qu'entrepreneur.

Cette première augmentation du capital social de SV Group est réservée à la catégorie particulière des «family and friends», qui se constitue des collaborateurs, des retraités, des membres des Conseils de fondation et d'administration, du Comité consultatif ainsi que des clients et des partenaires de l'entreprise. Les 10 000 nouvelles actions nominales peuvent être souscrites entre le 23 août et le 24 septembre 2004 au prix d'émission de CHF 270.– (EUR 180.–) par action. Ce prix d'émission est inférieur d'environ 15 % au cours fiscal des actions en 2003. En principe, les actions sont émises par unités de dix. Cependant, les collaborateurs

et les retraités de SV Group peuvent aussi acquérir des unités de cinq actions.
Dans le cadre de leur droit préférentiel légal, les anciens actionnaires ne sont pas tenus de souscrire un nombre d'actions minimum.

Les nouvelles actions nominales ouvrent le droit au dividende de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2004. Depuis la fondation de sa société anonyme, le 1^{er} juillet 1999, SV Group a versé les dividendes suivants : Exercices 1999 et 2000 : aucun dividende ; exercice 2001 : 2 % de dividendes ; exercices 2002 et 2003 : 4 % de dividendes.

Pour l'instant, SV Group n'a pas l'intention de faire coter ses actions en bourse. Le commerce des actions aura lieu – dans un premier temps – sur une plate-forme commerciale simple, propre à l'entreprise, dès le 1^{er} novembre 2004 sur le site Internet de SV Group (www.sv-group.com/investor-relations) à la disposition des personnes qui souhaitent acquérir et vendre des actions. Le commerce d'actions SV sera net de tout frais.

SV Group, dont le siège du holding se trouve à Zurich, est actif en Suisse, en Allemagne et en Autriche dans le Business Catering, le Care Catering, l'Event Catering et le management d'hôtels. En 2003, le groupe, avec quelque 7022 employés, a réalisé un chiffre d'affaires net de CHF 525,7 mio. SV Suisse est le leader du marché de la restauration collective en Suisse avec environ 330 exploitations sous gestion.

Pour tout renseignement complémentaire: Silvia Schnidrig, Corporate Communications Manager
SV Group, Neumünsterallee 1, case postale, CH-8032 Zurich
Téléphone +41 1 385 52 68, Téléfax +41 1 385 51 19, E-mail silvia.schnidrig@sv-group.ch
www.sv-group.com